

LE FRANÇAIS COMME LANGUE DE L'ÉLITE AU BURUNDI : UN INCONVÉNIENT PLUTÔT QU'UN AVANTAGE

Melchior Ntahonkiriye
Université du Burundi

Introduction

Le français a été introduit au Burundi à partir de 1916, lorsque la Belgique hérita de l'Allemagne vaincue sa possession du Rwanda-Urundi. Depuis cette date, la langue s'est assuré le monopole des communications institutionnalisées. Elle est omniprésente dans la haute administration de l'État, dans l'éducation, les médias de masse, le commerce, les affaires, l'affichage public et l'étiquetage. Malgré cette hégémonie, le français est, près d'un siècle après son introduction, le privilège d'une minorité d'élites scolarisées. Comparé aux autres pays francophones de l'Afrique centrale en effet, le Burundi enregistre un des taux les plus faibles de francophones. De plus, la langue n'a pas de place dans les préoccupations quotidiennes du citoyen burundais ordinaire. En plus de cette faible implantation, le français est en concurrence avec trois autres langues, le kirundi, la langue nationale comprise et parlée d'un bout à l'autre du Burundi, l'anglais, une langue qui gagne de plus en plus de terrain en raison de l'environnement géolinguistique du Burundi, et le kiswahili, une langue véhiculaire de l'Afrique de l'Est localisée dans les centres urbains du pays.

Mais alors, la polarisation élitiste du français ne contribue t-elle pas finalement à la faible implantation de cette langue au sein de la masse populaire ? L'élitisme est-il actuellement une stratégie efficace pour affronter les défis de plus en plus pressants de la concurrence linguistique régionale et mondiale ? Comment les locuteurs perçoivent-ils la langue française dans ce contexte de dilemme entre l'élitisme et la vulgarisation ? Peut-on déceler à travers leurs opinions les indices, certes subjectifs mais non moins éclairants, de l'évolution des rapports de force entre

les langues du Burundi ? C'est ce questionnement qui a suscité la réflexion que nous proposons au lecteur. Pour commencer, nous mettons en évidence les données quantitatives qui dénotent la faible implantation du français au Burundi. Nous passons ensuite en revue les successives politiques éducatives dans leur rapport avec l'implantation du français, puis nous présentons les résultats d'une enquête auprès d'adolescents de Bujumbura sur les représentations linguistiques. Avant de conclure, nous procédons à une brève analyse commentée de ces résultats.

Le français au Burundi : une langue faiblement implantée

L'espace social occupé par une langue peut être estimé à travers trois indices : le poids numérique de ses locuteurs, le statut et le corpus de la langue considérée. Le nombre de locuteurs effectifs influe directement sur la vitalité de la langue, puisqu'une langue sans locuteur est une langue morte. L'effectif des locuteurs a donc une incidence directe sur le dynamisme d'une langue. Plus ce nombre est élevé, plus l'implantation de la langue est considérable. Ce facteur est pourtant à associer à deux autres, le statut et le corpus de la langue. Le statut traduit le prestige social conféré à la langue par la communauté qui en fait usage. C'est la place publique qu'on lui réserve, en quelque sorte le rang protocolaire qu'on lui assigne par rapport aux autres langues, s'il y en a. Le corpus est la somme des productions réalisées dans la langue, l'inventaire des capacités instrumentales que la langue offre pour véhiculer les contenus de communication sociale.

Le français présente tous les indices d'une langue faiblement implantée au Burundi. Évaluant le statut du français au Burundi, Queffélec et Niangouma (1990 : 42) avançaient le taux de 56 %, au moment où les autres pays de l'Afrique centrale, hormis le Rwanda et le Tchad¹, présentaient des scores beaucoup plus élevés. Le statut du français au Cameroun était estimé à

près de 62 %, alors que c'est un pays officiellement bilingue français-anglais. Il s'élevait à 70 % en République démocratique du Congo, à 81 % en République centrafricaine, à 87 % au Congo Brazzaville et à 92,5 % au Gabon.

Tableau 1
Estimation de la valeur du statut du français en Afrique centrale

Pays de l'Afrique centrale	% du statut du français
Burundi	56
Cameroun	62
République centrafricaine	81
Congo	87
Gabon	92,5
Rwanda	49,5
Tchad	54
République Démocratique du Congo	70

Adapté de Queffélec et Niangouma (1990).

Les mêmes auteurs relevaient que le corpus du français au Burundi n'était pas non plus très développé. Estimé à 22,5 %, *ex aequo* avec le Rwanda pour les raisons que nous avons évoquées plus haut, le corpus du français au Burundi était estimé à un taux inférieur à ceux du Tchad (23,75 %), de la République centrafricaine (35 %), de la République démocratique du Congo (38,75 %), du Cameroun (42,5 %), et du Gabon (57,5 %).

Tableau 2
Estimation de la valeur du corpus du français en Afrique centrale

Pays de l'Afrique centrale	% du corpus du français
Burundi	22,5
Cameroun	42,5
République centrafricaine	35
Congo	57,5
Gabon	57,5
Rwanda	22,5
Tchad	22,75
République Démocratique du Congo	38,75

Adapté de Queffélec et Niangouma (1990).

Quant au nombre de « parlants français », les estimations les plus optimistes ont rarement dépassé la barre des 10 % en ce qui est du Burundi. Pour garder le même étalon de comparaison, voici les chiffres avancés par les auteurs évoqués ci-dessus en ce qui est des effectifs des locuteurs du français en Afrique centrale.

Tableau 3
Estimation des effectifs des locuteurs du français en Afrique centrale

Pays de l'Afrique centrale	% des locuteurs du français
Burundi	6,19
Cameroun	26,19
République centrafricaine	18,20
Congo	53,14
Gabon	63,12
Rwanda	10,03
Tchad	15,81
République Démocratique du Congo	20,9

Adapté de Queffélec et Niangouma (1990).

En observant ces chiffres, le moins que l'on puisse dire est que, comparé aux autres pays francophones d'Afrique centrale qui ne partagent pas la même histoire coloniale, le rythme d'implantation du français a été lent au Burundi.

Même les estimations les plus récentes confirment la faible présence du français au Burundi. À l'issue d'une enquête de terrain réalisée en 2006, Birutegusa estimait le niveau d'usage du français dans l'ensemble des éléments constitutifs du statut, à savoir l'officialité, les usages institutionnalisés, l'éducation, les moyens de communication de masse et le secteur secondaire et tertiaire, à 56,4 %. Ce chiffre est le même que celui de 1990 évoqué ci-dessus.

De même, après avoir quantifié les différents éléments constitutifs du corpus du français, à savoir le mode d'apprentissage, le niveau d'acquisition et de compétence, le degré de vernacularité et de véhicularité ainsi que la production et l'exposition langagières, le même

auteur estime à 9,38 % le niveau du corpus du français au Burundi (Birutegusa 2006). Cette estimation est encore plus basse que celle de 1990 qui atteignait 22,5 %.

Tout en notant que ces estimations comportent toujours une grande part de subjectivité, il n'empêche pas qu'elles ont le mérite d'exister et que les bases de calcul qui sont utilisées sont suffisamment solides et systématiques pour autoriser la comparabilité des situations. Nous retiendrons donc que le français a un statut moyen et un corpus quasi-inexistant au Burundi, ce qui en fait une langue socialement reconnue, mais faiblement enracinée dans le pays.

Cela résulte des options politiques de la colonisation belge, puis des pouvoirs locaux successifs après l'indépendance, en matière d'éducation et de culture, politiques axées sur une scolarisation très sélective et une ruralisation trop prononcée des masses populaires kirundiphones.

Influence des politiques éducatives successives sur la faible implantation du français

Au Burundi comme partout en Afrique l'éducation formelle est l'œuvre des colonisateurs. Au cours de la période allemande (1897-1916), le français est une langue inconnue au Burundi. C'est avec l'arrivée des colonisateurs belges que la langue commence à se diffuser dans le pays, via le système scolaire.

Ce qui a assuré jusqu'à ce jour sa pérennité (le français), dans les territoires autrefois français comme dans les anciennes possessions belges, c'est l'institution scolaire qui est devenue, contre toutes les traditions africaines, une des composantes essentielles de l'organisation socio-politique et socio-économique des états contemporains (Manessy, 1994 : 20).

Au moment où les colonisateurs français adoptaient une politique linguistique d'assimilation des indigènes, donc favorable à une francisation tous azimuts, ce fut un autre son de cloche dans les colonies belges. La méfiance envers le français y fut totale. La littérature coloniale ne mâchait pas les mots à cet égard, comme le relève Manessy: « Un Noir qui connaît

le français devient facilement un déraciné. Il se croit l'égal du Blanc et même supérieur au Blanc. Ces Européanisés deviennent presque fatalement des obstacles aux progrès de la civilisation » (1994 : 45).

Au Burundi, trois facteurs vont ralentir le rythme de la diffusion du français : la politique coloniale de maintenir les colonisés dans l'obscurantisme, les choix de l'Église catholique en matière d'éducation des indigènes, ainsi que l'incapacité des dirigeants post-indépendance de concevoir un système éducatif cohérent.

La politique coloniale au regard de l'émancipation intellectuelle des indigènes

D'une façon générale, le moins que l'on puisse dire est que les colonisateurs n'avaient aucune intention d'éveiller l'esprit des indigènes par l'accès à une culture quelconque. Manessy rapporte par exemple l'un des principes de l'autorité coloniale belge en matière d'instruction publique : « La civilisation des Noirs, leur instruction, et leur éducation, sera avant tout l'œuvre des Noirs eux-mêmes... » (1994 : 22). Si l'on sait justement que l'entreprise coloniale était légitimée par l'apport de la civilisation à ces mêmes Noirs, on comprend le cercle vicieux dans lequel étaient enfermés les indigènes. Trois principes arrêtés par une commission de l'État colonial belge en 1924 guidaient l'intervention de ce dernier en matière d'éducation dans les colonies : l'adaptation de l'enseignement à l'environnement du jeune indigène, le recours aux langues indigènes comme véhicules du savoir, la collaboration étroite avec les missions religieuses. Le souci du colonisateur n'était pas celui de former des cadres indigènes, mais des auxiliaires directement utilisables dans les entreprises coloniales comme le prônait le ministre belge des colonies en 1922 : « Dans une colonie tropicale, où le Blanc ne peut s'établir comme colon et faire souche, il est tout indiqué de songer à la formation d'auxiliaires » (Rapporté par

Manessy 1994 : 22). On peut donc dire que la francisation n'a pas eu de place dans les préoccupations coloniales. Convaincus que « les missionnaires étaient le ciment indispensable pour asseoir l'édifice colonial », les colonisateurs belges confièrent l'entreprise éducative aux missions catholiques.

Les missions catholiques et la diffusion du français

La francisation du pays n'était pas non plus la première préoccupation des missionnaires. Pressés d'évangéliser le plus grand nombre, c'est l'enseignement du catéchisme qui sera mis en avant. Gahama rapporte que le *Manuel officiel de l'inspection de l'enseignement* était explicite à cet égard : « Le maître n'oubliera jamais qu'il n'y a pas d'éducation sans religion et que l'instruction, si elle ne va pas de pair avec une solide culture religieuse, ne forme que des citoyens qui seraient d'autant plus pervers et dangereux qu'ils seront plus instruits » (1983 : 244). Les missionnaires veilleront alors à faire de la religion la matière principale de l'instruction publique. Parallèlement, cette dernière fut donnée en kirundi pour permettre une rapide évangélisation, en même temps qu'elle fut limitée pendant longtemps à l'enseignement primaire afin d'éviter la « perversion » de l'esprit qu'aurait entraîné une scolarisation plus poussée. Le résultat de cette politique éducative ne fut pas reluisant :

on peut affirmer qu'à la fin de la période mandataire, l'éducation abandonnée aux seuls missionnaires était très insuffisante aux points de vue quantitatif et qualitatif. (...) Sur le plan de la qualité, l'enseignement rudimentaire excluait toute idée d'élite, de sorte qu'en 1960, au Congo belge et au Rwanda-Urundi, on n'avait qu'un seul universitaire (Gahama, 1983 : 259-260).

Le système éducatif post-indépendance

La diffusion du français au Burundi ne s'accéléra pas pour autant après l'indépendance. D'une part, la modicité des moyens de l'État ne permit pas une scolarisation massive, si bien que l'enseignement demeura accessible à une infime minorité d'élites. D'autre part, les visées

autonomistes et souverainistes du mouvement indépendantiste remirent à l'honneur la langue nationale, le kirundi. Une politique de kirundisation systématique de l'enseignement fut d'ailleurs tentée en 1973 avec pour objectif l'éradication des politiques éducatives coloniales accusées d'avoir été conçues en fonction des intérêts des Européens. La réforme visait la nationalisation du système ainsi que l'insertion de l'élève dans son environnement local. Cette politique à laquelle on renonça quelques années plus tard ne retarda pas moins la diffusion du français dans le pays. Signalons que jusqu'à aujourd'hui l'enseignement demeure un privilège auquel n'accède qu'une faible proportion de citoyens.

Au regard de cette réalité historique, il est normal que le français dispose de peu de locuteurs effectifs dans le pays. Mais autant le français est peu implanté, autant il suscite la convoitise des locuteurs, puisqu'il est perçu comme le régulateur incontournable d'une série d'oppositions socialement hiérarchisées : la ville contre la campagne, l'élite contre la masse populaire, la jeunesse contre la vieillesse, l'écriture contre l'oralité, et bien d'autres. C'est du moins ce qui ressort d'une enquête réalisée auprès de jeunes scolarisés de la capitale du Burundi, Bujumbura.

Une enquête sur les représentations linguistiques

Description

Réalisée au cours de l'année scolaire 2005-2006, l'enquête visait à découvrir les représentations des adolescents de Bujumbura en rapport avec les langues du Burundi, à savoir le français, le kirundi, l'anglais et le kiswahili. C'est en effet en confrontant les quatre langues que le poids social subjectif de chacune d'elles apparaît plus nettement.

130 informateurs de langue maternelle kirundi, répartis dans onze quartiers de la ville de Bujumbura, ont ainsi fait partie de l'échantillon, parmi lesquels 66 garçons et 64 filles, âgés de 15 à 20 ans². Au moment de l'enquête, les informateurs fréquentaient le Cycle supérieur des Humanités, à savoir les classes de 3^e, de seconde et de 1^{re} des sections Lettres Modernes, Economique et Scientifique A et B.

Le groupe a été ciblé en raison de sa confrontation quotidienne avec le multilinguisme du pays, que ce soit en milieu scolaire ou dans les quartiers de la ville. Il s'agissait de récolter, grâce à un questionnaire écrit³, les opinions des informateurs en rapport avec la perception qu'ils ont sur le statut des langues en présence, sur leur corpus ainsi que les sentiments plus profonds qu'ils nourrissent à leur égard.

Résultats

Les résultats de cette enquête montrent que la perception des informateurs envers le français est systématiquement positive, la langue étant jugée la plus appropriée à remplir les fonctions sociales prestigieuses par rapport aux autres langues en présence. Aussi cumule-t-il par excellence les attributs de langue poétique, complexe, d'éducation et de pouvoir.

Le français langue du pouvoir

Sous cet aspect les informateurs étaient invités à se prononcer sur la langue la mieux appropriée pour remplir les fonctions de langue officielle, de langue du Conseil des ministres et des réunions du Parlement. Les réponses fournies montrent que les informateurs accordent au français la quasi-exclusivité de ces attributs. 70,76 % des sujets reconnaissent au français le statut d'officialité, contre seulement 27,69 % qui reconnaissent ce même statut au kirundi. Il faut noter que, juridiquement, le statut d'officialité n'est reconnu qu'au kirundi depuis 1991. La

perception des informateurs s'inscrit donc en faux contre la réalité de terrain, ce qui est la preuve du prestige élevé qu'inspire le français auprès du groupe interrogé. S'agissant de la langue appropriée pour le conseil des ministres, le français est cité par 83,84 % des informateurs, le kirundi par 12,30 %, l'anglais par 2,30 % et le kiswahili par 1,53 %. On enregistre presque les mêmes proportions au sujet de la langue indiquée pour les sessions parlementaires : le français, le kirundi, l'anglais et le kiswahili obtiennent respectivement les scores de 63,07 %, 33,84 %, 0,76 % et 0,00 %.

Comme on le constate, très loin devant les langues partenaires, le français est largement perçu comme la langue de l'exercice du pouvoir et il inspire à cet effet l'autorité, le commandement, la force, la puissance, la domination, et même quelque part, la souveraineté, dès lors qu'il est largement considéré comme la meilleure langue pour le fonctionnement des pouvoirs exécutif et législatif, deux haut lieux de l'exercice du pouvoir et de la souveraineté.

Le français langue de la culture

Interrogés sur la langue conduisant le mieux aux aptitudes intellectuelles et se prêtant le mieux à la littérature, à l'élévation morale et sociale et à la maîtrise de la science et de la technologie, les informateurs placent le français avant tous ses concurrents. Le français est ainsi désigné comme pratiquement la seule langue pouvant mener aux capacités intellectuelles, puisque cet attribut lui est reconnu par pas moins de 96,92 % des informateurs, les 3,07 % qui restent revenant à l'anglais. Dans le même ordre d'idées, 82,30 % des informateurs considèrent le français comme une langue éminemment littéraire. Toujours mieux apprécié dans le domaine de l'éducation (56,15 %), de la science et de la technologie (53,84 %), le français est néanmoins talonné par l'anglais qui récolte les scores respectifs de 36,15 % et de 45,38 %. Il faut remarquer

l'absence quasi-absolue du kirundi dans la sphère de la culture : seulement 7,69 % des informateurs lui reconnaissent des qualités littéraires, 6,15 % le jugent approprié pour l'éducation, tandis qu'aucun informateur ne le désigne comme une langue des intellectuels, ni de la science et de la technologie.

Le français langue complexe

La perception liée à la complexité du français se dévoile à travers les opinions des informateurs au sujet de la richesse et du degré de difficulté dans l'apprentissage de chaque langue. Les informateurs sont persuadés que le français est une langue très riche (53,84 %), loin devant l'anglais (23,07 %), le kirundi (22,30 %) et le kiswahili (0,00%). Cette « richesse » du français se répercute sur la difficulté à l'apprendre puisque seulement 9,23 % des informateurs le trouvent facile à apprendre. La complexité du français en fait également une langue peu connue, peu utilisée quotidiennement et finalement peu utile, contrairement à sa rivale, le kirundi, dont la simplicité se dévoile à travers les attributs contraires à ces derniers : seuls 16,15 % des informateurs estiment que le français est la langue la plus connue, 13,84 % la plus utilisée quotidiennement et 24,38 % la langue la plus utile. Au même moment, ces mêmes attributs sont reconnus au kirundi avec les scores respectifs de 81,53 %, 81,53 % et 58,46 %.

La perception de la complexité d'une langue rentre dans la logique classique des rapports de force diglossiques : la langue socialement valorisée obtient toujours cet attribut dans l'imaginaire des locuteurs, tandis que la langue dominée est qualifiée de simple, de facile, et même parfois de rudimentaire. Que le français soit perçu comme complexe dénote donc le prestige social élevé que les locuteurs lui assignent, tout à fait le contraire de ce qu'ils pensent du kirundi.

Le français langue de la beauté

Cet attribut apparaît à travers les déclarations des informateurs lorsqu'ils sont invités à se prononcer sur la langue la plus belle et la plus poétique au Burundi. Le français est alors cité par 43,07 % des informateurs comme la langue la plus belle, contre 29,23 % qui confèrent cet attribut à l'anglais et 26,15 % au kirundi. Dans le même ordre d'idées, le français est déclaré la langue la plus poétique par 67,69 % des informateurs, le kirundi par 24,61 %, l'anglais par 3,07 % et le kiswahili par 1,53 %.

Cette considération rejoint le jugement très favorable porté à l'égard du français en tant que meilleure langue de la littérature par les informateurs. Tout comme les attributs précédents, la beauté d'une langue est toujours évaluée en fonction de la place sociale qu'elle occupe. En accordant au français l'attribut de « beauté », les locuteurs reconnaissent sa supériorité par rapport aux langues partenaires.

Commentaire des résultats

Le premier constat qui mérite d'être relevé est que, comparativement à la plupart des autres pays francophones d'Afrique, le français est une langue faiblement implantée sur le terrain social burundais. Les données du premier chapitre le prouvent à suffisance. Malgré cela, le français détient le monopole de l'espace prestigieux dans les institutions du pays comme dans les représentations des jeunes locuteurs : il est décrit comme la langue la plus structurellement complexe, la plus esthétique et la plus appropriée pour l'exercice du pouvoir, pour l'accès à la culture, à la science et à la technologie. Ce décalage entre le degré d'implantation du français sur le terrain et sa perception est un indice d'une tension caractéristique de l'insécurité linguistique. Le sujet est conscient que sa réussite scolaire et sociale passe nécessairement par le français,

mais ce désir légitime est brimé par les obstacles quasi-infranchissables qu'il doit surmonter pour l'assouvir. C'est ce qui explique l'apparente contradiction des déclarations des informateurs. D'un côté, ils sont persuadés que le français est sans conteste la langue du pouvoir, de la culture et de la beauté, donc cumule tous les attributs de l'épanouissement personnel et de l'ascension sociale, et de l'autre ils jugent cette langue trop complexe, trop difficile à apprendre et, finalement peu utile dans la vie de tous les jours. Le français devient donc un mirage. Les sujets admirent son éclat et aimeraient l'atteindre, mais il demeure inaccessible.

Le kirundi draine des représentations inverses. Il est perçu comme une langue incapable de satisfaire les aspirations intellectuelles et sociales des informateurs. Associé avec le passé par plus de 95 % des informateurs, le kirundi langue maternelle cumule toutes les caractéristiques d'une langue minorée et sa perception n'est pas exempte d'une autre forme d'insécurité linguistique. Présenté comme une langue facile à apprendre, il draine les sentiments de loyauté et de fierté. Mais au même moment, il est déclaré inapte à garantir l'exercice du pouvoir, l'élévation culturelle par l'éducation, la littérature, la science et la technologie. Le sujet est conscient d'avoir facilement accès à un instrument de communication, mais celui-ci s'avère être inefficace et incapable d'assouvir le désir légitime d'épanouissement intégral de l'individu.

Un autre constat qui mérite d'être évoqué concerne l'intrusion progressive de l'anglais dans l'espace prestigieux traditionnellement monopolisé par le français. On rappellera que le discours officiel a toujours présenté le français comme une langue incontournable en Afrique en raison de deux atouts majeurs : d'une part, en tant que langue de diffusion planétaire, le français garantirait l'ouverture au monde des pays francophones d'Afrique. D'autre part, en tant que

langue de culture universelle, le français assurerait un accès commode à l'éducation, à la science et à la technologie modernes.

Or, l'analyse des résultats de notre enquête révèle que l'anglais ravit au français son atout traditionnel d'internationalité : 58,46 % des informateurs confèrent en effet cet attribut à l'anglais, contre 39,23 % qui le reconnaissent au français. De même, l'anglais s'invite ouvertement dans les secteurs de l'éducation, de la science et de la technologie où il prend une place significative dans les représentations des informateurs : 36,15 % des informateurs accordent à l'anglais l'attribut de langue d'éducation contre 56,15 % qui l'accordent au français. Les taux sont encore plus proches quant à la capacité de l'anglais et du français de véhiculer la science et la technologie. Ils s'élèvent respectivement à 45,38 % et à 53,84 %. Outre la perception positive liée à son internationalité et à son utilité dans la mobilité sociale, l'anglais est présenté comme plus facile à apprendre que le français (23,07 % contre 9,23 %) et il draine chez plusieurs des impressions de beauté et même un sentiment de fierté. Enfin, l'anglais est, beaucoup plus que le français, perçu comme la langue qu'il faut connaître absolument (57,69 % contre 29,23 %). Tous ces atouts reconnus à l'anglais font de lui un concurrent de plus en plus redoutable du français, les deux langues chassant sur un même espace social des usages linguistiques prestigieux.

Conclusion

Le français du Burundi est une langue prestigieuse occupant, dans le jargon diglossique classique, la position dite « haute ». Assurant en grande partie les fonctions sociales majeures comme l'administration étatique, l'éducation, les médias de masse, le commerce et les affaires, le français draine des représentations positives à la hauteur de son poids social : il est perçu

comme une langue belle et complexe assurant l'exercice du pouvoir et l'élévation intellectuelle des sujets. Mais il demeure en même temps une langue élitiste sans ancrage réel dans la vie communautaire des populations locales. C'est cette contradiction qui engendre l'insécurité linguistique des jeunes interrogés : leur réussite sociale passe par une langue inaccessible car trop haut perchée structurellement et socialement.

Alors que le kirundi garde dans les faits et dans les représentations des jeunes la position diglossique « basse » avec toutes les formes de marginalisation et de contradictions attitudinales liées à ce statut, le monopole de la position « haute » détenu jusque-là par le français est de plus en plus convoité par l'anglais. Les représentations des jeunes interrogés accordent une place de plus en plus grande à l'anglais, en même temps que certains faits viennent confirmer cette tendance. À titre d'exemple, l'anglais est désormais enseigné dès la première année du primaire, suite à une mesure récente du Gouvernement. De même, les médias publics accordent une place grandissante à cette langue, tandis que des centres de formation en anglais se multiplient dans le pays.

L'élitisme auquel s'attache depuis toujours le français engage peu de monde et il est si dynamique qu'une autre langue, l'anglais, peut le véhiculer. La culture populaire est par contre plus stable car elle engage plus de monde et elle est plus proche de la vie réelle et quotidienne des populations. L'absence du français sur le terrain populaire le prive d'assises solides sur lesquelles il construirait sa stabilité. Le canal traditionnel de diffusion du français, à savoir l'école, ne suffira plus à garantir la pérennité du français au Burundi. Comme le professait déjà Chaudenson dans les années 1990, il faudra épauler ce canal traditionnel par d'autres stratégies plus efficaces touchant les masses populaires, comme la ruralisation des écrits, de l'audiovisuel

et du multimédia francophones. L'élitisme actuel confère au français un prestige social indiscutable, mais il ne le met pas à l'abri de la concurrence. Seule la vernacularisation du français pourra rendre cette langue plus pérenne au Burundi.

NOTES

1. Comme le Burundi, le Rwanda est une ancienne colonie de la Belgique. Il a donc été pratiqué dans ce pays la même politique coloniale en matière d'éducation et de culture. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, il est normal que le degré d'implantation du français soit à la fois bas et comparable dans les deux cas. Quant au Tchad, sa situation géographique en fait un pays à cheval entre l'Afrique noire et le monde arabe. De plus, l'instabilité politique qui l'a caractérisé durant les dernières décennies du XX^e siècle a faussé tous les paramètres, y compris les données sur l'évolution linguistique.

2. Les spécialistes, dont Singy (1997 : 279) avancent que, en tant que croyances tacites et subjectives sur l'univers en général et la réalité sociale objective en particulier, les représentations sociales se formeraient chez les sujets autour de l'âge de 12 ans et se stabiliseraient vers l'âge de 18 ans. L'échantillon constitué est donc suffisamment indiqué pour le sondage.

3. Les sondages sur les représentations linguistiques adoptent de plus en plus une démarche ethnologique visant à reconstituer la structure des représentations des sujets interrogés à partir d'entrevues orales ouvertes et semi-ouvertes. Cette démarche favorise sans doute l'interaction et par-là même l'émergence des convictions profondes des informateurs. Nous estimons néanmoins que dans certains contextes culturels comme le Burundi où la réserve et la discrétion sont de rigueur dans la conversation, le questionnaire écrit convient mieux à la collecte des représentations linguistiques dès lors qu'il garantit la confidentialité des sujets-émetteurs. Conscients du fait que leurs propos et leurs jugements ne sont pas « jugés » à leur tour par une tierce personne, l'enquêteur en l'occurrence, les informateurs sont plus disposés à s'exprimer à cœur ouvert.

BIBLIOGRAPHIE

Birutegusa, L. (2006). « Contribution à l'étude du statut et du corpus du français au Burundi ». Mémoire, Université du Burundi.

Chaudenson, R. (1988). *Propositions pour une grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone*, Paris, ACCT, IECF.

Chaudenson, R. (1990). *La francophonie : représentations, réalités, perspectives*, Paris, Didier-Érudition.

- Chaudenson, R. (1992), *Multilinguisme et développement dans l'espace francophone*, Paris, Didier-Érudition.
- Couvert, C. (1985). *La langue française au Burundi*, Paris, IRAF.
- Gahama, J. (1983). *Le Burundi sous administration belge : la période sous-mandat*, Paris, L'Harmattan.
- Gahama, J., et G. Lejeune (1979). « Du mandat belge à l'indépendance », dans *Atlas du Burundi*, Université de Bordeaux III-Talence, Planche 13.
- Manessy, G. (1994). *Le français en Afrique noire: mythes, stratégies, pratiques*, Paris, L'Harmattan.
- Nsengimana, I. (2003), *Le Rwanda et le pouvoir européen (1894-1952) : quelles mutations ?*, Berne, Lang.
- Queffélec, A., et A. Niangouma (1990). *Le français au Congo*, Publication de l'Université de Provence.
- Singy, P. (1997). « Le rôle de l'école dans l'élaboration des représentations linguistiques », dans M. Matthey (dir.), *Les langues et leurs images*, Neuchâtel, IRDP/Éditeur, p. 277-283.